



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 91181

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la contribution de la mission administration générale et territoriale de l'État à la réforme de l'État. Cette mission, qui est au coeur de l'action de l'État incarne la permanence de l'État, notamment dans l'espace territorial de la République. Il lui demande de préciser à la dernière date connue, le nombre de logements de fonction en distinguant la nécessité absolue de service, l'utilité de service et les conventions d'occupation temporaire. Il lui demande de lui indiquer les conséquences sur le patrimoine de la mission de la décision gouvernementale de réduire de manière significative le nombre de logements de fonction.

Texte de la réponse

Le ministère assure la gestion de 66 logements domaniaux situés dans Paris et la petite couronne. Au 1er août 2011, leur régime d'occupation était le suivant : nombre de concessions de logements par nécessité absolue de service : 12 ; nombre de concessions de logements par utilité de service : 8 ; nombre de conventions d'occupation précaire : 36. Ce parc domanial a été fortement réduit en 2010 et 2011 (- 16 logements). En effet, en liaison avec les services de France Domaine, le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration a procédé à la cession de plusieurs immeubles à Paris, et à Joinville-le-Pont (94).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91181

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11328

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 645